

oire »

D, Florian MAZEL,  
e SAINCLIVIER

es de 1958 à 1981, 2013, 212 p.

elles, 1780-1950, 2013, 416 p.

à Athènes à l'époque classique, 2013, 432 p.

2 p.  
JR (dir.),  
ive à la fin du Moyen Âge, 2013, 448 p.

26 p.

013, 288 p.

50), 2013, 248 p.

DN (dir.),  
rie (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), 2013, 328 p.

ance publique des Côtes-du-Nord (1871-

nt hellénistique et romain, 2013, 308 p.

. 1919-1939, 2013, 302 p.

dèle aristocratique, 2013, 390 p.

ae et médiatique des retours d'œuvres d'art  
54 p.

Sous la direction de

Odile GOERG, Jean-Luc MARTINEAU et Didier NATIVEL

▲

# Les Indépendances en Afrique

L'événement et ses mémoires  
1957/1960-2010

▼

Préface de Catherine COQUERY-VIDROVITCH

Collection « Histoire »

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

## Mémoires des réformistes musulmans sénégalais sur l'indépendance : un événement fondateur ou un non-événement ?

Muriel GOMEZ-PEREZ

Lors de l'arrivée de de Gaulle à Dakar le 26 août 1958, les responsables et militants de deux associations islamiques – l'Union culturelle musulmane (UCM) et l'Association musulmane des étudiants d'Afrique noire (AMEAN) – participèrent à l'euphorie populaire et furent en accord avec les slogans des porteurs de pancartes qui demandaient l'indépendance immédiate. Pour autant ces mêmes responsables restèrent muets à la veille et au lendemain de l'indépendance. Ce silence invite à s'interroger sur les dynamiques internes à cette mouvance religieuse, sur son implication, active ou passive, au cours des événements entourant l'indépendance et sur la lecture qu'elle donne de ceux-ci. Pour cela, nous confronterons plusieurs sources primaires : les archives privées de l'UCM auxquelles nous avons eu accès, les journaux de ces deux associations (*Le Réveil islamique* pour l'UCM et *L'Étudiant musulman* pour l'AMEAN), les archives de l'administration coloniale, certains écrits d'administrateurs coloniaux et les propos de certains responsables, militants et sympathisants de ces deux associations.

Au préalable, rappelons que ces deux associations islamiques ont marqué le paysage religieux urbain au Sénégal au cours des années 1950. Généralement identifiées comme réformistes (TRIAUD, 1979 ; KABA, 1974) et surnommées wahhabites par l'administration coloniale<sup>1</sup>, ces deux associations avaient pour objectif principal de faire connaître l'Islam par la promotion d'un enseignement de l'arabe rénové avec l'ouverture d'écoles privées dotées d'un corps enseignant expérimenté, de matériels et méthodes pédagogiques modernes qui permettent la lecture et la compréhension du *Qur'ân* et de la *Sunna* (Tradition du prophète). Ces deux associations avaient la particularité de réunir de jeunes lettrés arabisants et francisants, pour la plupart fonctionnaires, au sein de l'UCM (fondée en 1953), des étudiants francisants au sein de l'AMEAN (fondée en 1954). Tous avaient pour objectif commun de vouloir vivre leur islamité sans contrainte et de tisser, voire raffermir, des liens avec d'autres associations de jeunesse et islamiques notamment

1. Les deux termes ne sont pas synonymes, voir Louis BRENNER, 2001, p. 86-87.

d'Afrique du Nord. Bien que considérée comme minoritaire et agressive tant par le pouvoir colonial que par les confréries, du fait même de ses prises de position religieuse exposées plus haut, cette mouvance ouvrit la voie à l'émergence d'une élite qui revendiquait une place de plus en plus centrale dans le paysage islamique. Elle parviendra à ses fins à partir du début des années 1980 avec notamment la création de l'association Jamaatou Ibadou Rahmane (l'Association des Serviteurs de Dieu).

Afin de mieux comprendre le positionnement de la jeunesse fondatrice de ces deux associations à l'époque, nous verrons, dans un premier temps, la signification du mot indépendance dans son esprit. Nous analyserons aussi si ce terme est compris plutôt comme un aboutissement ou comme une étape vers un autre temps et quand précisément cette jeunesse utilise ce mot. Ceci permettra d'appréhender l'éveil de cette jeunesse à la chose politique au cours de cette période mouvementée. Dans un second temps, nous tenterons de comprendre les raisons du silence de cette jeunesse à l'approche de l'indépendance et après sa proclamation; cela nous permettra de rendre compte de la capacité ou non de cette mouvance religieuse à prendre toute la mesure des enjeux du moment.

### **L'indépendance : un moment si souhaité**

Dans l'esprit des milieux islamiques militants de l'époque, l'indépendance fut un rendez-vous attendu et heureux, résultat d'une lutte politique, sociale et culturelle qui permit l'émergence de nouveaux possibles. Plusieurs éléments, en effet, rendent compte du fait que ces militants considéraient l'indépendance comme un moment qui devait permettre de redéfinir les relations avec la France, de donner un nouveau souffle à la vie associative, de mettre en place un réseau éducatif privé franco-arabe tout comme de rétablir des ponts solides entre musulmans au Sud et au Nord du Sahara suite à la parenthèse coloniale. Pour autant, nous verrons que le mot indépendance est peu ou pas prononcé dans les discours, le chemin d'une conscience nationaliste ne s'étant fait que très progressivement.

### ***L'indépendance ou le début d'une liberté d'association, d'éducation et de rencontres***

L'ensemble des témoignages recueillis insistent sur la lourdeur du contexte politique d'alors si bien que l'indépendance signifiait, aux yeux des militants et responsables des deux associations islamiques, la fin des brimades administratives qui avait pour corollaire le début d'une véritable liberté d'association<sup>2</sup> et d'éducation et une liberté de mouvements qui pourrait se résumer par la liberté de rencontrer les musulmans des pays arabes. Cette liberté était en effet très limitée pendant

2. La loi de 1901 relative au contrat d'association est promulguée en AOF en 1946 mais elle est appliquée précédemment dans les Quatre Communes du Sénégal (Saint-Louis, Dakar, Gorée, Rufisque). Arrêté de promulgation n° 1445 AP du 11 avril 1946, *Journal officiel de l'AOF*, p. 144.

me minoritaire et agressive tant par fait même de ses prises de position e ouvrit la voie à l'émergence d'une s centrale dans le paysage islamique. Les années 1980 avec notamment la hmane (l'Association des Serviteurs ment de la jeunesse fondatrice de ces dans un premier temps, la significa- nous analyserons aussi si ce terme est omme une étape vers un autre temps mot. Ceci permettra d'appréhender cours de cette période mouvement- comprendre les raisons du silence de et après sa proclamation; cela nous non de cette mouvance religieuse à ent.

té

ants de l'époque, l'indépendance fut une lutte politique, sociale et cultu- ssibles. Plusieurs éléments, en effet, idéraient l'indépendance comme un s relations avec la France, de donner tre en place un réseau éducatif privé s solides entre musulmans au Sud et niale. Pour autant, nous verrons que é dans les discours, le chemin d'une s progressivement.

'association,

sistent sur la lourdeur du contexte signifiait, aux yeux des militants et s, la fin des brimades administratives ble liberté d'association<sup>2</sup> et d'éduca- it se résumer par la liberté de rencon- rté était en effet très limitée pendant

mulguée en AOF en 1946 mais elle est appliquée (Saint-Louis, Dakar, Gorée, Rufisque). Arrêté de el de l'AOF, p. 144.

la période coloniale en raison d'une administration française très suspicieuse, obnubilée par le panislamisme, opposée « à la vulgarisation de la langue arabe » et « soucieuse de voir freiner l'expansion de l'islam et de préserver l'image d'un « Islam noir » traditionnel, sujet à des « particularismes régionaux » (GRANDHOMME, 2004; TRIAUD, 1997; GOMEZ-PEREZ, 1997a). La promulgation de la loi 1901 par deux décrets aurait pu faire penser que la vie des différentes associations serait facilitée mais c'était sans compter sur la persistance de la méfiance de l'administration coloniale et l'émergence d'une nouvelle génération de musulmans, moins prompte à montrer des signes de fidélité envers la France comme l'avait fait la génération précédente regroupée au sein de l'association La Fraternité musulmane (GOMEZ-PEREZ, 2000 et 1997a). Dans les faits, l'UCM a toujours dénoncé « l'action néfaste du Bureau des Affaires politiques » et « demand(ait) la suppression pure et simple du Bureau des Affaires musulmanes ». Le ton employé lors du rapport d'orientation rédigé par Oumar Deymane Dieng en 1955-1956 était clair de ce point de vue : « Sur ce point (*les rapports avec l'administration*), intransigeance et durcissement. Le but est de faire disparaître les discriminations dont est victime la religion islamique<sup>3</sup>. » Plusieurs arabisants sénégalais subirent les suspicions de la part de l'administration coloniale au point que leurs souvenirs restèrent intacts pour relater les circonstances et les effets de l'interruption de leurs séjours d'études dans les pays du Maghreb. Alors que certains boursiers eurent la possibilité de suivre une année universitaire complète comme Bachirou Ly<sup>4</sup>, d'autres durent quitter l'Algérie. Comme le soulignait Alioune Diouf, « ceux qui sont partis en Algérie en 1951-1952, Cheikh Touré, Serigne Same Mbaye, Amadou Baky Dia, Diaware Ndiaye, Cheikh Tidiane Ba<sup>5</sup> et moi-même n'ont pas eu une année scolaire complète<sup>6</sup> ». Les bourses furent supprimées par décision administrative, « à la suite de la parution du décret du 22 mars 1952<sup>7</sup> ». L'ensemble de nos interlocuteurs désignaient Senghor comme le responsable de ce retrait des bourses puisqu'il était à la tête de la commission de l'éducation à l'Assemblée territoriale du Sénégal. Après la suppression des bourses, la situation devint plus difficile. Selon le témoignage d'Alioune Diouf, « l'AUMA<sup>8</sup> a aidé ces étudiants sans que ces derniers aient à

3. Archives nationales du Sénégal (ANS), Dakar, sous-série 21G/222, versement 178. Document : Rapport d'orientation d'Oumar Deymane Dieng, p. 3-4. Sa ferveur est déjà perceptible dans son sermon de la Tabaski en 1955 lorsqu'il dit : « Notre Bastille, c'est le Service des Affaires musulmanes. Nous le détruirons pour la liberté de notre culte et pour délivrer la conscience emprisonnée afin qu'il n'y ait plus de chefs religieux sous ses ordres mais tout au service de la communauté où leur rendement sera plus fructueux », *Le Réveil islamique*, n° 15-16, août-septembre 1955, p. 2.

4. « Parti au Maroc, je fus par la suite envoyé en Algérie car le Maroc commençait à bouger. J'ai fini la première année d'étude à l'institut d'études supérieures islamiques en Algérie. J'ai quitté l'Algérie en 1953 », entretien avec Bachirou Ly, président de l'UCM de 1959 à 1964 et de 1974 à 1978, à son domicile, à Dakar, le 6 mai 1994.

5. Il « venait de Côte d'Ivoire » selon Alioune Diouf.

6. Entretien avec Alioune Diouf, maître d'école à l'UCM et président de l'UCM de 1964 à 1974, à son domicile, à Thiès, le 2 juillet 1993.

7. Archives nationales d'outre mer (ANOM), Aix-en-Provence, Affaires politiques (Aff. pol.), carton 2256, dossier 3. Document : Lettre-avion confidentielle du Gouverneur général de l'AOF au ministre de la FOM, le 20 avril 1953.

8. Association des Ulâma Musulmans Algériens.

payer la scolarité. À la fin de l'année scolaire, nous n'avions pas de bourse pour nous loger ; on logeait dans les hôtels<sup>9</sup> ». Cet arrêt brutal de leur formation et leur retour imposé au Sénégal expliquent à quel point le ressentiment fut grand envers l'administration coloniale et la défense de l'enseignement de l'arabe devint une priorité impérieuse.

L'indépendance signifiait *de facto* une nouvelle période où seraient possibles l'ouverture d'écoles privées et la mise en place d'un enseignement de l'arabe avec des méthodes pédagogiques modernes. L'indépendance annonçait, dans les esprits, la fin de l'hégémonie culturelle et l'application de mesures pour ne plus seulement favoriser ni l'enseignement coranique ni l'enseignement privé catholique<sup>10</sup>. À cet égard, l'UCM n'eut de cesse d'empêcher l'interdiction et la fermeture des écoles privées arabes comme le mettaient en exergue les procès-verbaux de réunion. Une des actions phare qui allait dans cette voie fut la signature d'une motion de protestation en 1954 dans laquelle étaient demandés l'abrogation de l'arrêté n° 2541/AP du 20 août 1945, l'arrêt des demandes d'autorisation d'ouverture pour les écoles où est enseigné le *Qur'ân* et la création d'écoles franco-arabes dans tous les grands centres afin de « concrétiser les déclarations de l'Assemblée de l'Union française<sup>11</sup> ». La plupart des témoignages recueillis rappelèrent cette action d'envergure sans faire état du fait que cette motion ne connut aucun résultat concret. Ainsi les mémoires tendent à démontrer la vigueur de la résistance face à l'administration coloniale et surtout la cohésion du groupe face à cette dernière.

Les militants de l'AMEAN étaient dans les mêmes dispositions d'esprit que ceux de l'UCM. En 1955, Ciré Ly, dans un article virulent, fustigea non seulement l'administration pour l'aide donnée aux écoles catholiques mais aussi les parlementaires sénégalais pour leur manque de dynamisme et pour leur docilité :

« Quand on demande aux parlementaires : à quand l'ouverture des médersas ? Ils font : le gouvernement français ne veut pas qu'on dispense l'arabe dans les TOM. Un vague projet de création d'une médersa à Thiès, tombe chaque jour dans l'oubli et quand il sera exhumé, nous fait-on entendre, ce sera pour confier la direction de l'établissement à des Pères Blancs. Ce sera le bouquet ! [...] On

9. Entretien avec Alioune Diouf, maître d'école à l'UCM et président de l'UCM de 1964 à 1974, à son domicile, à Thiès, le 2 juillet 1993.

10. Les écoles confessionnelles catholiques sont en effet subventionnées et ne font pas l'objet d'une autorisation administrative.

11. *Le Réveil islamique*, n° 8, juillet 1954, p. 5. La synthèse politique trimestrielle (troisième trimestre 1954) relatait différemment cette motion de protestation, Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN), Paris, 200Mi 2750, 2G54/174 ou ANOM, Aix, Aff. pol., cart. 2259, dos. 4. Doc. : Synthèse politique trimestrielle, troisième trimestre, 1954. En 1951, Senghor fit adopter, à l'unanimité par l'Assemblée territoriale du Sénégal, un projet de création d'un collège franco-arabe à Thiès. Un an plus tard, Senghor fit adopter par le Grand Conseil de l'AOF quatre résolutions : « 1°) Création de médersas franco-arabes dans les territoires à majorité ou à fortes minorités musulmanes. 2°) Création de chaires d'arabe dans les établissements du second degré et au futur Institut universitaire de Dakar. 3°) Octroi de bourses d'arabe pour la Métropole ou l'Afrique du Nord. 4°) Introduction progressive d'une chaire d'arabe par jour dans les programmes d'enseignement primaire pour les territoires à majorité ou à forte minorité musulmane », ANOM, Aix, Aff. pol., cart. 2131, dos. 2. Document : Lettre-avion du Gouverneur général au ministre de la FOM, le 26 novembre 1949.

e, nous n'avions pas de bourse pour  
arrêt brutal de leur formation et leur  
point le ressentiment fut grand envers  
enseignement de l'arabe devint une

ouvelle période où seraient possibles  
e d'un enseignement de l'arabe avec  
pendance annonçait, dans les esprits,  
a de mesures pour ne plus seulement  
eignement privé catholique<sup>10</sup>. À cet  
interdiction et la fermeture des écoles  
les procès-verbaux de réunion. Une  
la signature d'une motion de protes-  
s l'abrogation de l'arrêté n° 2541/AP  
orisation d'ouverture pour les écoles  
es franco-arabes dans tous les grands  
l'Assemblée de l'Union française<sup>11</sup>».   
ent cette action d'envergure sans faire  
résultat concret. Ainsi les mémoires  
e face à l'administration coloniale et  
nière.

es mêmes dispositions d'esprit que  
article virulent, fustigea non seule-  
ux écoles catholiques mais aussi les  
le dynamisme et pour leur docilité :

es : à quand l'ouverture des médersas ?  
ut pas qu'on dispense l'arabe dans les  
e médersa à Thiès, tombe chaque jour  
s fait-on entendre, ce sera pour confier  
Blancs. Ce sera le bouquet ! [...] On

et président de l'UCM de 1964 à 1974, à son  
ationnées et ne font pas l'objet d'une autorisation

politique trimestrielle (troisième trimestre 1954)  
e d'accueil et de recherche des Archives nationales  
Aix, Aff. pol., cart. 2259, dos. 4. Doc. : Synthèse  
Senghor fit adopter, à l'unanimité par l'Assemblée  
e franco-arabe à Thiès. Un an plus tard, Senghor  
tions : « 1°) Création de médersas franco-arabes  
Imanes. 2°) Création de chaires d'arabe dans les  
ersitaire de Dakar. 3°) Octroi de bourses d'arabe  
n progressive d'une chaire d'arabe par jour dans  
ires à majorité ou à forte minorité musulmane »,  
entre-avion du Gouverneur général au ministre de

aurait pu s'attendre par ailleurs à ce que les députés qui soutiennent avec tant de  
vigueur l'enseignement libre, par esprit de justice, se fassent les champions d'une  
idée chère à la majorité de leurs électeurs : l'organisation et le développement d'un  
enseignement islamique compatible avec la fréquentation de l'école française. Ils  
n'en font rien pour le moment<sup>12</sup>. »

Lors de leur congrès du 15 juillet 1956, fut votée une motion dans laquelle  
l'administration était fustigée pour avoir octroyé une aide aux écoles catholiques  
pour dispenser un enseignement en français de faible niveau et incomplet et pour  
minorer l'importance de l'enseignement islamique. Les objectifs étaient multiples :  
l'enseignement de l'arabe devrait être dispensé dans le public (collèges et lycées),  
la langue arabe devrait être reconnue comme une langue vivante à part entière  
comme le français<sup>13</sup>, les écoles privées arabes devraient pouvoir avoir un statut  
identique à celui des écoles catholiques en ce qui concerne les certificats de scola-  
rité, les subventions, l'octroi de bourses, l'enseignement islamique serait une des  
filiales que pourrait choisir tout jeune afin qu'il puisse s'inscrire à l'université  
de Dakar (créée en 1957) et puisse obtenir une bourse pour partir en France<sup>14</sup>.  
Cité Ly rappelait, par ailleurs, que l'association n'avait pas réussi à créer un foyer  
pour tenir des conférences et fonder une bibliothèque alors que son but était de  
construire une maison des jeunes musulmans pour que ceux-ci bénéficient d'un  
lieu de rencontre. En 1955, l'AMEAN, dans son journal, *L'Étudiant musulman*,  
s'était en effet insurgé contre le règlement de la nouvelle cité universitaire à Fann  
qui invitait les résidents, à l'article 4 de son règlement, à « s'abstenir de toute action  
ou manifestation de caractère politique ou confessionnel ». L'auteur de cet article  
soulignait que depuis le début de l'année, les associations religieuses « n'ont droit à  
aucune salle pour les réunions, les causeries, les conférences et aucun local ne doit  
renfermer notre matériel<sup>15</sup> ». Ce cri d'alarme montrait à quel point l'université de  
Dakar était la copie conforme d'un institut universitaire de métropole (BOUCHE,  
1995 : 463-464)<sup>16</sup>.

De plus, le contrôle administratif colonial ne permettait pas ou que très diffi-  
cilement des voyages aux membres des associations pour se rencontrer et échanger  
des idées car le Bureau des Affaires musulmanes, rattaché au Bureau des Affaires  
politiques, veillait aux déplacements, en dépit du manque de personnels qualifiés  
(TRIAUD, 1997). Cité Ly soulignait d'ailleurs à ce propos : « On avait des rapports  
peu courants avec l'association internationale de la jeunesse musulmane. On avait

12. LY C., « Où va l'Afrique ? », *Vers l'Islam*, n° 5, avril 1955, p. 4.

13. « Exigent que des chaires d'enseignement arabe soient créées dans les lycées et collèges, et qu'il soit reconnu  
aux jeunes musulmans la pleine liberté d'option », ANOM, Aix, Aff. pol., carton 2256, dossier 3.

14. C'est pourquoi, la décision de l'administration « d'instituer un enseignement coranique en langue vernaculaire »  
est totalement rejeté car ne pourrait permettre aux jeunes de poursuivre des études et donc d'affirmer  
une identité et des droits.

15. « Nous sonnons l'alarme ! », *Vers l'Islam*, n° 2, janvier 1955, p. 8-9.

16. « L'Institut universitaire de Dakar, dit-il, est appelé à être la reproduction d'un institut universitaire de type  
métropolitain, sous le contrôle direct de l'Université de France et du ministère de l'Éducation nationale,  
avec la collaboration du ministère de l'Éducation nationale, avec la collaboration du ministère de la France  
d'outre-mer pour l'administration même de cet Institut. »

des échanges de correspondances, des perspectives de collaboration plus étroites mais ce n'était pas possible de voyager<sup>17</sup>. » Cheikh Touré, président de l'UCM, faisait office d'exception pour s'être rendu à la conférence des peuples africains organisée par Nkrumah entre le 5 et le 13 décembre 1958 à Accra<sup>18</sup>.

Malgré cette impossibilité de pouvoir voyager, le désir de tisser des liens avec l'ensemble des musulmans, notamment d'Afrique du Nord, demeurait fort. Au-delà de cela, l'indépendance était considérée comme un moment propice pour reprendre le fil d'une histoire commune autour de l'identité islamique, histoire qui avait été mise entre parenthèses depuis la colonisation.

### *L'indépendance ou la possibilité de vivre son islamité*

Le témoignage d'Alioune Diouf résumait parfaitement l'état d'esprit de l'époque lorsqu'il nous confia que « l'indépendance signifiait vivre en tant que musulman<sup>19</sup>... » À la lecture de la presse, *Le Réveil islamique* et *Vers l'Islam*, et au vu des témoignages collectés, la signification du « vivre en tant que musulman » avait plusieurs significations.

D'une part, il s'agissait de se réapproprier un héritage historique depuis l'instauration de l'islam en Afrique de l'Ouest au XIII<sup>e</sup> siècle. Le témoignage de Bachirou Ly allait dans ce sens lorsqu'il nous confiait que « l'indépendance signifiait revivre toutes les valeurs de nos ancêtres mais on ne peut pas dissocier ces valeurs d'avec l'islam<sup>20</sup> ». L'objectif était de renouer les fils rompus avec les chefs de la résistance islamique ou les fondateurs des *turuq* (confréries) tels que El Hadj Omar Tall (ROBINSON, 1988)<sup>21</sup>, Samori (PERSON, 1968-1975), Cheikh Ahmadou Bamba<sup>22</sup>. L'AMEAN suivait la même voie en déclarant ceci par voie de presse en 1957 : « Il nous faut débarrasser notre patrimoine islamique de toutes les légendes dont le colonisateur français l'a entouré. Les héros noirs de l'islam doivent se trouver dans l'histoire de l'Afrique car justice doit être faite<sup>23</sup>... » Ce raisonnement faisait la synthèse de plusieurs idées : « [montrer] qu'à travers [l'action des "prophètes"] l'Afrique a su résister à l'impérialisme, [...] [montrer que] les marabouts charismatiques ne sont plus alors des obstacles à la civilisation mais des soldats de la liberté, [...] [montrer que] ces diverses péripéties de cet Islam militant sont autant

17. Entretien avec Ciré Ly, secrétaire général de la section de l'AMEAN à Paris de 1955 à 1957, à sa clinique, à Dakar, le 18 mai 1993.

18. Entretien avec Cheikh Touré, président de l'UCM en 1953, à son domicile, à Dakar, le 17 mars 1993. Était allé avec Majhmout Diop du Parti Africain pour l'Indépendance (PAI) sans l'accord du conseil de l'UCM ce qui lui avait valu une sanction, de ne plus pouvoir écrire dans le *Réveil islamique* pendant 6 mois, entretien avec Oumar Deymane Dieng (du conseil), secrétaire général au congrès fédéral de l'UCM en 1957, à son domicile, à Dakar, le 13 juillet 1993.

19. Entretien avec Alioune Diouf, à son domicile, à Thiès, le 25 avril 1994.

20. Entretien avec Bachirou Ly, président de l'UCM de 1959 à 1964 et de 1974 à 1978, à son domicile, à Dakar, le 11 avril 1994.

21. Les étapes de sa lutte font l'objet d'un long article dans *Vers l'Islam*, n° spécial, mai-juin 1956, p. 8-10.

22. Fondateur de la *tariqa muridiyya*. Voir le sermon de la *Tabaski* d'Oumar Dieng, *Le Réveil islamique*, n° 15-16, août-septembre 1955, p. 2.

23. *Vers l'Islam*, juin 1957, p. 5.

de collaboration plus étroites  
 Ch Touré, président de l'UCM,  
 conférence des peuples africains  
 ore 1958 à Accra<sup>18</sup>.

le désir de tisser des liens avec  
 que du Nord, demeurait fort.  
 mme un moment propice pour  
 l'identité islamique, histoire qui  
 tion.

### amité

parfaitement l'état d'esprit de  
 ace signifiait vivre en tant que  
 L islamique et Vers l'Islam, et au  
 « vivre en tant que musulman »

ritage historique depuis l'instaur-  
 le. Le témoignage de Bachirou  
 indépendance signifiait revivre  
 pas dissocier ces valeurs d'avec  
 us avec les chefs de la résistance  
 s) tels que El Hadj Omar Tall  
 5), Cheikh Ahmadou Bamba<sup>22</sup>.  
 ti par voie de presse en 1957 :  
 que de toutes les légendes dont  
 rs de l'islam doivent se trouver  
 e<sup>23</sup>... » Ce raisonnement faisait  
 ravers [l'action des "prophètes"]  
 trer que] les marabouts charis-  
 ilisation mais des soldats de la  
 e cet Islam militant sont autant

AN à Paris de 1955 à 1957, à sa clinique,

domicile, à Dakar, le 17 mars 1993. Était  
 (PAI) sans l'accord du conseil de l'UCM ce  
 Réveil islamique pendant 6 mois, entretien  
 congrès fédéral de l'UCM en 1957, à son

il 1994.

er de 1974 à 1978, à son domicile, à Dakar.

am, n° spécial, mai-juin 1956, p. 8-10.

ski d'Oumar Dieng, *Le Réveil islamique*,

d'étapes d'un combat aboutissant à l'émancipation finale [...] [et affirmer] une  
 continuité historique qui tend à prouver que les peuples africains n'ont jamais  
 cessé de combattre, sous une forme ou sous une autre, l'oppression étrangère »  
 (COULON, 1976 : 47).

D'autre part, vivre son islamité passait aussi par une volonté de préserver  
 des liens avec les grands chefs religieux tels que Cheikh M'Backé<sup>24</sup> ou Serigne  
 Abdoul Aziz Sy<sup>25</sup> pour deux raisons principales : « certains étudiants étaient issus  
 des grandes confréries<sup>26</sup> » et ces personnalités religieuses témoignaient directement  
 ou indirectement de la bienveillance envers les actions des étudiants de l'AMEAN  
 (GOMEZ-PEREZ, 1997a et b). Enfin, pour certains, « vivre en tant que musulman »  
 recéléait une double dimension. D'abord, cela était de nature politique afin de  
 construire une nouvelle nation ayant l'islam pour fondement<sup>27</sup>. Ibrahimia Samb  
 l'est exprimé dans ce sens en nous disant que « l'indépendance signifiait que ma  
 nation prenne ses responsabilités, qu'on quitte le joug colonial, ce que je voulais  
 c'est que l'islam gouverne, qu'il y ait une indépendance islamique<sup>28</sup> ». Ensuite cela  
 était de nature culturelle et générationnelle pour voir s'implanter durablement et  
 largement l'enseignement moderne de l'arabe et pour qu'il prenne ses lettres de  
 noblesse en étant intégré à l'enseignement public. Le témoignage de Bachirou Ly  
 allait dans ce sens :

« J'avais rédigé une lettre adressée à Mamadou Dia, président du Conseil, pour  
 mettre l'accent sur l'importance de l'arabe (car celui-ci avait créé une commis-  
 sion sociale, sous l'autorité de François Dieng, ministre de l'Éducation, pour  
 qu'il présente ce rapport. Le rapport qui demandait à ce que l'arabe soit introduit  
 dans l'enseignement public, l'institut islamique soit créé comme l'école normale  
 supérieure qui formait les instituteurs en arabe, devenu par la suite le collège  
 franco-arabe, fut adopté par la commission en 1960. [...] L'UCM a pu ouvrir des  
 écoles-sections supplémentaires à Kaolack, Guinguinéo, Diourbel, Louga, Kaffrine,  
 Mbour. L'objectif était de couvrir tout le Sénégal<sup>29</sup>. »

L'indépendance est aussi vue comme un événement qui ouvre des possibilités  
 qui permettent à cette jeunesse de s'insérer sur le marché du travail. D'ailleurs,  
 l'indépendance fut porteuse d'opportunités professionnelles anciennes ou  
 nouvelles. La plupart des arabophones profitèrent de l'occasion offerte par le  
 gouvernement de recruter des enseignants pour entrer dans la fonction publique  
 (MIGNON, 1983 : 58)<sup>30</sup>. D'autres qui n'avaient pas suivi au quotidien l'évolution

24. Neveu de Falilou M'Backé, Khalife général des Mourides.

25. Troisième khalife général des Tidianes.

26. Entretien avec Ciré Ly, à sa clinique, à Dakar, le 14 avril 1993.

27. Ceci est déjà clair en 1957. Voir « L'avenir des enfants » dans le texte de la résolution générale au congrès de l'UCM.

28. Entretien avec Ibrahimia Samb, rédacteur en chef du *Réveil islamique*, à son domicile, à Thiès, le 26 avril 1994.

29. Entretiens avec Bachirou Ly, à son domicile, à Dakar, les 22 avril et 3 mars 1994. Les sections d'origine étaient à Dakar, Thiès, Saint-Louis et Rufisque.

30. Cette évolution n'a rien de spécifique puisque les responsables des associations de jeunesse ont le même itinéraire.



de l'UCM et qui avaient pris une certaine distance avec ses activités, à l'instar de Saliou Kandji, profitèrent de leurs réseaux de relations<sup>31</sup> pour mener une carrière journalistique (à la direction du service de presse jusqu'en 1963) puis diplomatique. Pour l'AMEAN, les co-fondateurs embrassèrent de belles carrières : « Amadou Sow qui devient magistrat à la cour constitutionnelle, Oumar Makalou qui a fait carrière dans les institutions internationales aux États-Unis, Mamadou Touré qui a été responsable de la section africaine du Fonds Monétaire International et a été ancien ministre des finances au Sénégal et Djibril Fall qui a été doyen de la faculté des sciences<sup>32</sup>. » Cheikh Touré eut d'une part l'opportunité d'entrer au ministère de l'information, d'autre part celle « de faire connaître au monde arabe l'évolution de la vie au Sénégal et de renseigner les Sénégalais sur l'Islam dans le monde arabe »<sup>33</sup> à travers deux revues écrites en arabe. Certains militants, francophones pour la plupart, décidèrent de s'extraire définitivement des activités de l'UCM et de conduire une carrière dans l'administration pour l'achever dans le privé<sup>34</sup>. Pour autant, bien qu'attendue et souhaitée, l'indépendance ne germa dans les esprits qu'assez tardivement et fit émerger des sentiments contradictoires.

### *L'indépendance : un moment complexe*

La question qui pointait dans les esprits des militants islamiques était de savoir si l'indépendance signifiait la rupture avec la France ou une nouvelle logique de relation avec cette dernière. Les avis étaient partagés. Au début des années 1950, des débats de nature politique demeurèrent peu visibles dans les différents procès-verbaux de réunions de l'UCM et dans les colonnes des deux journaux *Le Réveil islamique* et *L'étudiant musulman*. Ce ne fut qu'au cours de l'année 1956 que se multiplièrent les mots d'ordre en faveur d'un changement politique, que prit forme une véritable réflexion sur les nouveaux rapports à instaurer entre la France et ses colonies et qu'émergea une volonté de mettre au pilori la politique coloniale de la France, qualifiée de répressive et conquérante. Une certaine fébrilité s'observa au sein des divers milieux associatifs à l'époque mais sans que soit prononcé le mot « indépendance » ; les actions politiques furent d'ordre anticolonialiste et appelèrent à l'émancipation. Comme le souligne Amady Aly Dieng, fin observateur de cette période, « l'anticolonialisme apparaissait timidement. Le

31. C'est grâce à son ami Lamine Dialhaté du ministère de l'information, après l'éclatement de la Fédération du Mali, que Saliou Kandji entre au ministère de l'information, à la section de presse arabe, entretien avec Saliou Kandji, premier rédacteur de publication du *Réveil islamique* pour 3 numéros entre octobre 1953 et février 1954, à son domicile, à Dakar, le 18 mars 1994.

32. Entretien avec Ciré Ly, à sa clinique, à Dakar, le 24 février 1994.

33. Entretien avec Cheikh Touré, à son domicile, à Dakar, le 3 mai 1994. Voir LOIMEIER R., « Cheikh Touré. Du réformisme à l'islamisme, un musulman sénégalais dans le siècle », *Islam et sociétés au sud du Sahara*, n° 8, novembre 1994, p. 61. Le bi-mensuel *Al Massirah* dont il s'occupait était un bulletin d'information édité par le ministère de l'information de la République du Sénégal. Il relatait l'actualité politique et religieuse sénégalaise tout comme l'actualité internationale.

34. Entretien avec Mamadou Ka, ancien président de la commission organisation et propagande de l'UCM (1954-1957), le 2 mai 1994, à son domicile, à Dakar.

avec ses activités, à l'instar de  
 ons<sup>31</sup> pour mener une carrière  
 u'en 1963) puis diplomatique.  
 Le belles carrières : « Amadou  
 le, Oumar Makalou qui a fait  
 ts-Unis, Mamadou Touré qui  
 onétaire International et a été  
 Il qui a été doyen de la faculté  
 rtunité d'entrer au ministère  
 ûtre au monde arabe l'évolu-  
 mais sur l'Islam dans le monde  
 tains militants, francophones  
 ent des activités de l'UCM et  
 l'achever dans le privé<sup>34</sup>. Pour  
 ace ne germa dans les esprits  
 ontradictaires.

ants islamiques était de savoir  
 ace ou une nouvelle logique  
 rtagés. Au début des années  
 eu visibles dans les différents  
 colonnes des deux journaux  
 c qu'au cours de l'année 1956  
 changement politique, que  
 rapports à instaurer entre la  
 mettre au pilori la politique  
 quérante. Une certaine fébril-  
 l'époque mais sans que soit  
 iques furent d'ordre antico-  
 souligne Amady Aly Dieng,  
 apparaissait timidement. Le

on, après l'éclatement de la Fédération  
 a section de presse arabe, entretien avec  
 pour 3 numéros entre octobre 1953 et

94. Voir LOIMEIER R., « Cheikh Touré.  
 le », *Islam et sociétés au sud du Sahara*,  
 'occupait était un bulletin d'informa-  
 énégal. Il relatait l'actualité politique et

organisation et propagande de l'UCM

passage de l'anticolonialisme à l'indépendance n'a pas été facile à trouver<sup>35</sup> ». Alors  
 que ce dernier considère que « ce passage s'est effectué au moment de la Loi-cadre  
 (du 23 juin 1956)<sup>36</sup> » comme ce fut le cas au sein des associations des jeunes,  
 d'autres éléments contextuels sont à prendre en compte concernant les milieux  
 étudiés ici. En effet, un fort sentiment de fraternité entre peuples colonisés de  
 confession musulmane<sup>37</sup> s'intensifia au moment où l'Assemblée nationale accorda  
 les pouvoirs spéciaux en Algérie à Guy Mollet le 12 mars 1956 et où un nouvel  
 envoi de soldats africains sur le front algérien fut prévu (GOMEZ-PEREZ, 1997a  
 et b), signes d'une aggravation du conflit algérien considéré comme une guerre  
 coloniale.

Dans la foulée, les militants islamiques de l'époque firent une lecture sans  
 concession de la Loi-cadre du 23 juin 1956, conscients que les règles du jeu  
 entre dominants et dominés ne changeaient pas beaucoup suivant leurs attentes  
 particulières. En cela, la réflexion de Cheikh Niang résume bien l'état d'esprit de  
 l'époque : « La Loi-cadre a été considérée comme un premier pas pour l'apaise-  
 ment de la situation mais, pour nous, cela n'avait pas une grande importance dès  
 l'instant qu'aucun Sénégalais n'enseignait l'arabe, cet enseignement étant complè-  
 tement écarté. [...] Le fait d'interdire cet enseignement était une erreur<sup>38</sup>. » Ces  
 demandes de plus en plus pressantes de changement se confrontèrent en réalité au  
 raidissement de l'administration coloniale française et plus particulièrement à celle  
 du Bureau des Affaires musulmanes qui regarda avec de plus en plus d'inquiétude  
 les événements dans le monde arabe (au Maroc, en Tunisie et en Égypte), persuadé  
 qu'ils influençaient, à court terme, les musulmans d'Afrique au sud du Sahara  
 (GRANDHOMME, 2004 ; GOMEZ-PEREZ, 1997a). Les archives privées de l'UCM  
 comme les souvenirs des militants de l'époque montrent bien que les personnes  
 avaient conscience de l'enjeu lors du vote au référendum du 28 septembre 1958.  
 L'UCM et l'AMEAN, favorables à une indépendance immédiate dans un cadre  
 fédéral, participèrent activement au débat lors du vote du référendum en invitant  
 à voter pour le « non » le 28 septembre 1958<sup>39</sup> jusqu'à fustiger les chefs religieux  
 confrériques qui avaient appelé la population à voter « oui<sup>40</sup> ». Les souvenirs restent

35. Entretien avec Amady Aly Dieng, à Dakar, le 19 avril 1994.

36. *Idem*.

37. Cette solidarité est attestée du côté sénégalais comme du côté algérien, voir PERVILLE G., « Le panafricanisme  
 du FLN algérien », AGERON Ch-R., MICHEL M., *L'Afrique noire française ; l'heure des indépendances*, Paris,  
 éd. du CNRS, 1992, p. 516 ; voir GRANDHOMME, 2004, p. 252 ; voir *Vers l'Islam*, n° 11, avril 1956, in *Lx*  
*Ciré, Où va l'Afrique ?*, coll. *Vers l'Islam*, Dakar, p. 132.

38. Entretien avec Cheikh Niang, membre de l'UCM entre 1952 et 1954 puis sympathisant, à son domicile,  
 aux Parcelles Assainies (banlieue de Dakar), le 22 avril 1994.

39. Archives privées de l'UCM. Document : Déclaration de l'UCM, section du Sénégal.

40. « Considérant d'autre part que certains Chefs religieux, inconscients ou séduits par de Gaulle et par des  
 hommes politiques défailants ont cru, devoir inviter les musulmans à voter "oui" en faveur d'un texte qui  
 cherche à légaliser l'état de sujétion où se trouvent actuellement les peuples Africains. [...] Les Chefs  
 religieux sont les intendants des prophètes, aussi longtemps qu'ils ne se seront pas adonnés à la vie et qu'ils  
 ne seront pas entrés en intelligence avec les chefs temporels. Si cela est, éloignez-vous d'eux. Ils ont trahi les  
 prophètes. [...] CONDAMNE les différentes prises de position étant contraires aux principes coraniques  
 sus indiqués et nuisibles aux intérêts de l'ISLAM et de l'AFRIQUE », déclaration de l'UCM, section du  
 Sénégal, archives privées de l'UCM.

vifs concernant cet épisode de l'histoire. Pour Bachirou Ly, le « oui » signifiait être encore avec la France<sup>41</sup> ce qui explique l'admiration portée à Sékou Touré lorsqu'il resta inflexible devant de Gaulle et opta résolument pour le « non » au référendum. Ahmadou Fall Dieng se rappelle d'ailleurs très bien de l'interview de Sékou Touré par un journaliste français à Radio Sénégal, la seule radio à l'époque diffusée au marché Tilène :

« À la question de savoir si on avait parlé d'indépendance à la conférence de 1958, Sékou Touré répondit : "Pas à ma connaissance, si le droit d'indépendance n'est pas inscrit dans la constitution de la Communauté, la Guinée votera non." Par la suite, il y a eu une rectification de la carte de la tournée de de Gaulle en Afrique; Conakry a été ajouté à la tournée. Puis a été retransmis le discours de Touré diffusé sur les ondes de Radio Guinée; il disait qu'il fallait accueillir de Gaulle comme il se doit, comme un chef d'État. Sékou Touré a parlé en premier et a dit "la Guinée préfère la pauvreté dans la liberté que la richesse dans l'esclavage". De Gaulle était furieux<sup>42</sup>. »

Pour autant, le jugement porté sur de Gaulle demeura très ambivalent. D'une part, il a été honni pour avoir « pris la décision politique de tuer des soldats sénégalais à Thiaroye car ils avaient demandé leurs indemnités pour avoir fait la guerre de 1939-1945<sup>43</sup> » – fait encore très présent dans les mémoires (FARGETAS, 2006; DRAMÉ, 2006) – et pour avoir été un homme sans concessions, « très fier », pensant que « les Africains ne pourraient pas partir seuls sans la France<sup>44</sup> ». D'autre part, il a été respecté pour sa stature d'homme d'État, pour ne pas avoir perdu son sang froid devant une foule de porteurs de pancartes aux slogans nationalistes qui l'accueillit le long du cortège l'emmenant vers la place Protet à Dakar où il prononça son discours, le 26 août 1958. Ahmadou Fall Dieng tout comme Cheikh Ndiaye, deux amis de jeunesse et membres de l'UCM dans les années 1950 mais qui ne faisaient pas partie des porteurs de pancartes, ont des souvenirs précis de cet instant :

« Il (de Gaulle) était debout sur un véhicule américain. Parmi la foule, on criait "à bas de Gaulle", "Assassin de Thiaroye"; un type qui avait le drapeau fellagha a dressé le drapeau devant de Gaulle qui a dû s'asseoir. Il voulait un référendum sans employer la violence. J'étais dans la foule, je n'étais pas porteur de pancartes. Le plus grand mot d'ordre était "Indépendance immédiate". De Gaulle ne s'attendait pas à cet accueil virulent et a dit à la foule : "Si vous voulez l'indépendance, prenez-la !" De Gaulle était fâché<sup>45</sup>. »

41. Entretien avec Bachirou Ly, à son domicile, à Dakar, le 11 avril 1994.

42. Entretien avec Ahmadou Fall Dieng, jeune membre de l'UCM à partir de 1956, à son domicile, à Dakar, le 15 juillet 2011.

43. Entretien avec Bachirou Ly, à son domicile, à Dakar, le 11 avril 1994.

44. *Idem*.

45. Entretien avec Ahmadou Fall Dieng, à son domicile, à Dakar, le 15 juillet 2011.

ou Ly, le « oui » signifiait être portée à Sékou Touré lorsqu'il pour le « non » au référendum. de l'interview de Sékou Touré radio à l'époque diffusée au

ndance à la conférence de 1958, i le droit d'indépendance n'est é, la Guinée votera non." Par la urnée de de Gaulle en Afrique; rnis le discours de Touré diffusé t accueillir de Gaulle comme il é en premier et a dit "la Guinée ns l'esclavage". De Gaulle était

aura très ambivalent. D'une olitique de tuer des soldats ndemnités pour avoir fait la as les mémoires (FARGETTAS, sans concessions, « très fier », ls sans la France<sup>44</sup>). D'autre at, pour ne pas avoir perdu tes aux slogans nationalistes a place Protet à Dakar où il l Dieng tout comme Cheikh I dans les années 1950 mais ont des souvenirs précis de

icain. Parmi la foule, on criait qui avait le drapeau fellagha a . Il voulait un référendum sans s pas porteur de pancartes. Le iate". De Gaulle ne s'attendait voulez l'indépendance, prenez-

rtir de 1956, à son domicile, à Dakar,

uillet 2011.

« L'ambiance était très chaude. Les soldats français sont restés disciplinés. De Gaulle est resté calme, digne sinon cela allait être un carnage. Je me rappelle que quelqu'un a jeté un singe dans le véhicule de De Gaulle et il n'a pas réagi<sup>46</sup>. »

Alors que plusieurs facteurs permettent de comprendre les raisons de la joie des militants islamiques à la veille de l'indépendance, même si l'éveil politique et sa maturation pour y accéder se firent très progressivement en prenant position contre la guerre d'Algérie, il n'en demeure pas moins que, lors de la proclamation de l'indépendance, un silence assourdissant s'observa dans les rangs de ces militants islamiques.

### L'Indépendance ou le début des désillusions

Plusieurs écrits d'administrateurs ou de militants de l'UCM dressèrent un bilan peu reluisant de l'action de ces derniers. Jean-Claude Froelich<sup>47</sup>, administrateur en chef des affaires d'Outre-mer, écrivait en 1961 : « Aujourd'hui, [la] situation [des membres de l'UCM] en face des gouvernements africains est moins confortable et l'UCM [...] dut à partir de 1959, mettre une sourdine à ses revendications. » Il oscillait entre deux explications : « Soit que ses dirigeants eussent estimé avoir atteint leurs buts, singulièrement limités dans ce cas, soit en raison de la méfiance des nouveaux gouvernants » et concluait : « les responsables de l'UCM ont vu leurs pétitions et leurs motions s'enliser dans les couloirs des ministères, ils ont bénéficié, en compensation, de quelques subventions et de quelques postes honorifiques dans les commissions culturelles » (FROELICH, 1961 : 79).

Ses propos sont à mettre en parallèle avec une réflexion désabusée des responsables de cette association, en août 1962, dans les colonnes du *Réveil islamique* : « L'UCM dont l'action est basée sur la lutte contre la domination coloniale avec comme corollaire la chasse à l'ignorance et à toute la contingence d'actes immoraux qu'elle engendre, s'est très vite laissée dépasser par les événements politiques survenus en Afrique depuis 1958<sup>48</sup>. » Ces deux constats voisins montrent dans quelle mesure existait un réel malaise au tournant de l'indépendance, alors que l'AMEAN et l'UCM avaient participé activement au mouvement populaire et unitaire pour une indépendance immédiate. Alors comment expliquer ce silence brutal après le référendum ? Comme le souligne David Le Breton (1979 : 78), « le soudain mutisme d'un individu accoutumé à parler [...] ne se [comprend] que dans la trame d'une situation précise ». Si nous élargissons cette réflexion à un mouvement, il s'agit de tenter de s'interroger sur les circonstances dans lesquelles ce silence a émergé en prenant en compte des éléments qui ont contribué à fragiliser voire à isoler, la mouvance religieuse à l'étude. Dans le même temps, il s'agit d'expli-

46. Entretien avec Cheikh Ndiaye, à son domicile, à Dakar, le 11 juillet 2011.

47. Futur directeur du Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Amérique modernes, université de Paris (CHEAM).

48. *Le Réveil islamique*, n° 1, août 1962.

quer qu'à travers ce silence s'est agrandi le décalage entre indépendance rêvée et indépendance effective.

### *Entre fragilité et quête de repositionnement*

À plusieurs égards, la fin des années 1950 était une période difficile à vivre pour les associations qui, confrontées à des départs de certaines figures militantes et à des difficultés financières récurrentes, n'avaient plus la possibilité d'afficher des prises de position fermes et audibles au point même de se questionner sur leurs stratégies.

Du côté de l'AMEAN, son journal ne paraissait plus à partir de 1956 et les membres les plus actifs n'étaient plus présents. Ciré Ly était à Paris en 1955 pour poursuivre ses études de médecine, revint à Dakar en 1957 pour finaliser la rédaction de sa thèse et exercer ses missions en brousse en tant que médecin ce qui ne le rendit plus disponible<sup>49</sup>. Seydou Nourou Ndiaye était parti à Paris en octobre 1957<sup>50</sup>. Du côté de l'UCM, la situation financière était critique. Dans son rapport moral, le secrétaire général Oumar Deymane Dieng dressait un bilan très négatif des finances et relatait que la plupart des sections étaient en déficit<sup>51</sup>; le secrétaire, Ibrahima Samb rappelait que «les conférences ne sont pas productives» et Alioune Diouf rappelait que «toutes les démarches faites pour avoir de l'argent (échouent) dans bien des endroits<sup>52</sup>». L'incapacité de rétribuer intégralement les maîtres d'école devint un problème récurrent et central lors de la démission d'un des meilleurs maîtres, Alioune Diouf. Sa décision jeta le trouble au sein de l'association<sup>53</sup>. Ce contexte particulier conduisit ce dernier, lors du conseil d'administration du 17 novembre 1959, à penser à une politique d'ouverture pour mieux faire connaître l'association auprès des personnalités politiques, syndicales, religieuses<sup>54</sup>, après avoir essuyé un revers lors des résultats du référendum<sup>55</sup> et au moment où le gouvernement de Mamadou Dia faisait face à une vaste opposition qui exigeait l'indépendance immédiate<sup>56</sup>. Cet appel à changer d'orientation n'était pas nouveau dans la mesure où Oumar Dieng, dans son rapport d'orientation au congrès fédéral de l'UCM en décembre 1957, avait invité à initier plus franchement des rapprochements avec les chefs religieux confrériques pour éviter

49. Entretien avec Ciré Ly, à sa clinique, à Dakar, le 24 février 1994.

50. Entretien avec Seydou Nourou Ndiaye, ancien président de l'AMEAN, à Dakar, le 5 mai 1993.

51. ANS, Dakar, sous série 21G/222, versement 178.

52. Archives privées de l'UCM.

53. *Idem*. Document : Conseil d'administration du 14 mai 1958.

54. *Id.* Document : Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 novembre 1959.

55. Le «oui» le remporte largement («870362 "oui" contre 21904 "non" sur 1110823 inscrits), in COULON, 1979 : 350.

56. Les syndicats sénégalais réussirent à fusionner le 15 août 1959 dans une Union des travailleurs du Sénégal (UTS) qui tint son congrès constitutif du 23 au 25 octobre 1959. L'UGTAN ait organisé une grève en décembre 1959. Le Pari de solidarité sénégalaise (PSS) animé par le marabout Cheikh Tidiane Sy fut interdit. À la suite d'affrontements le 22 juin 1959 à Tivaouane, le marabout fut arrêté et mis en prison pour incitation à la violence. Voir ROCHE 2001 : 219-220.

ge entre indépendance rêvée et

it une période difficile à vivre  
de certaines figures militantes  
nt plus la possibilité d'afficher  
t même de se questionner sur

it plus à partir de 1956 et les  
Diré Ly était à Paris en 1955  
Dakar en 1957 pour finaliser la  
ousse en tant que médecin ce  
a Ndiaye était parti à Paris en  
financière était critique. Dans  
Omane Dieng dressait un bilan  
es sections étaient en déficit<sup>51</sup> ;  
férences ne sont pas produc-  
émarches faites pour avoir de  
capacité de rétribuer intégrale-  
ent et central lors de la démis-  
décision jeta le trouble au sein  
sit ce dernier, lors du conseil  
ne politique d'ouverture pour  
nalités politiques, syndicales,  
sultats du référendum<sup>52</sup> et au  
isait face à une vaste opposi-  
appel à changer d'orientation  
ng, dans son rapport d'orien-  
1957, avait invité à initier plus  
gieux confrériques pour éviter

AN, à Dakar, le 5 mai 1993.

ation du 17 novembre 1959.  
n" sur 1 110 823 inscrits», in COULON,

as une Union des travailleurs du Sénégal  
9. LUGTAN ait organisé une grève en  
e marabout Cheikh Tidiane Sy fut inter-  
arabout fut arrêté et mis en prison pour

l'isolement de l'UCM<sup>57</sup>. Il n'en demeure pas moins que le fait de réitérer cet appel témoignait de l'isolement de l'UCM et de son absence de perspective à court terme. Outre ces difficultés, plusieurs éléments permettent de constater que l'indépendance rêvée s'éloignait inexorablement ce qui tendait à accentuer le sentiment d'incompréhension, voire de dépit, de la part des responsables notamment de l'UCM qui prirent conscience que le cours de l'Histoire leur échappait.

### *L'éloignement du rêve d'une « vraie indépendance » et d'une union politique tant souhaitée*

Dans un contexte complexe et mouvant qui annonçait l'imminence de la proclamation de l'indépendance, le fait que l'UCM ait été traversée par diverses affinités politiques ne lui permit pas d'avoir une ligne directrice unique et d'avoir une bonne lecture des événements politiques qui s'accéléraient. Les membres de l'UCM furent même parfois instrumentalisés par plusieurs partis sans qu'ils en aient véritablement conscience. En effet, la « plupart des membres de l'UCM militaient dans des mouvements de gauche<sup>58</sup> », certains à la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), d'autres au Bloc démocratique sénégalais (BDS)<sup>59</sup> tels que Ibrahima Samb<sup>60</sup> qui y fit un court passage, d'autres encore au Rassemblement démocratique africain (RDA-section sénégalaise) dont Abou Sarr<sup>61</sup>, d'autres enfin au Parti africain de l'indépendance (PAI) dont Bachirou Ly qui fut membre de base jusqu'en 1959<sup>62</sup>, Alioune Diouf<sup>63</sup> et Cheikh Niang<sup>64</sup>.

La stratégie de récupération de la part des partis politiques s'exerça notamment par le BDS et le PAI comme l'attestèrent ces témoignages : « Le SFIO et le BDS nous ont toujours soutenus. Lors du congrès du BDS à Kaolack<sup>65</sup>, Mamadou Dia, au nom de Senghor nous a dit que le BDS soutient l'UCM et qu'il était

57. Archives privées de l'UCM et Archives nationales du Sénégal, Dakar, sous-série 21G/222, versement 178. Document : Rapport moral d'Oumar Dieng.

58. Entretien avec Moustapha Ka, à son domicile, à Dakar, le 2 mai 1994.

59. Deux partis très opposés au début des années 1950 : les SFIO s'habillaient en rouge et les BDS en vert avec des batailles rangées entre les partisans des deux bords ; le BDS ne parlait pas d'indépendance. Tous les soirs, j'avais 12-13 ans en 1958, j'entendais le cri de guerre des partisans du PAI « Mom serer (Mon pays) », Entretien avec Mbaye Diène, membre de la Jamaatou Ibadou Rahmane, à son domicile, à Dakar, le 3 mars 2010.

60. Entretien avec Ibrahima Samb, rédacteur en chef de *Réveil islamique*, à son domicile, à Thiès, le 26 avril 1994.

61. Entretien avec Abou Sarr, ex-membre de la Fraternité musulmane, conseiller à l'UCM, conseiller municipal à Thiès entre 1956 et 1984 et secrétaire général du syndicat des travailleurs indigènes, secrétaire général de la section Thiès du RDA, à son domicile, à Thiès, le 27 avril 1994.

62. Entretien avec Bachirou Ly, à son domicile, à Dakar, le 11 avril 1994.

63. « J'avais la carte du PAI car ce parti demandait l'indépendance », entretien avec Alioune Diouf, à son domicile, à Thiès, le 25 avril 1994.

64. « Après la création du parti en 1957, j'ai pris la carte. Je suis devenu responsable de noyau puis de secteur puis responsable au bureau territorial section sénégalaise. Je m'étais mis sur la liste des candidats PAI pour (la ville de) Diourbel lors des élections municipales de 1959 jusqu'aux événements de St-Louis. [...] Le PAI impressionnait surtout sur le volet de l'indépendance mais pas pour sa philosophie laïque », entretien avec Cheikh Niang, à son domicile, à Dakar, le 28 juin 1994.

65. Il a lieu les 19, 20 et 21 mai 1956.

notre porte-parole<sup>66</sup> » ; « nous voulions que le mouvement de caractère nationaliste se développe, d'où l'intérêt que nous portions à l'UCM et le besoin d'intégrer l'association dans les rangs du parti<sup>67</sup> ». Ces liens ne furent pas seulement circonstanciels dans la mesure où des notabilités de ces deux partis politiques, SFIO et BDS, furent présents au grand meeting de protestation contre la politique de l'administration coloniale<sup>68</sup> qui demandait à tous les responsables d'associations de régulariser la situation des écoles.

Toutefois, les membres de l'UCM eurent tendance à se positionner par rapport à des personnalités politiques qui elles-mêmes se concurrencèrent ce qui tendait à rendre le jeu politique difficilement déchiffrable. En effet, L. S. Senghor et F. Houphouët-Boigny s'opposèrent dans le cadre des projets de fédérations entre 1958-1959 (Fédération du Mali en janvier 1959/Conseil de l'Entente le 30 mai 1959)<sup>69</sup>. Lamine Gueye, Mamadou Dia et L. S. Senghor s'allièrent à mesure que des tentatives se faisaient en vue de regroupements politiques (1957-1958). La progressive ascension de l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS) issu de la fusion du Bloc Populaire de Senghor et du Parti Sénégalais d'Action Socialiste de Lamine Gueye face notamment au MPS de Doudou Gueye, proche du RDA et au PAI de Majhmout Diop brouilla les cartes pour les membres de l'UCM. La création du Parti du Regroupement Africain (PRA) le 26 mars 1958 à Dakar<sup>70</sup> fut saluée par l'UCM qui demandait un rapprochement du PRA et du RDA pour une unité d'action (ce qui ne put se réaliser<sup>71</sup>) alors que le PRA avait une position ferme contre toute velléité de « confusion du religieux et du politique » lors de la création d'un Conseil Supérieur des chefs religieux le 13 novembre 1958 (Lx, 1992 : 399-400, 402-403)<sup>72</sup>. Ce jeu politique complexe fut d'autant moins facile à comprendre que les événements se précipitèrent après le référendum de 1958 et que la période entre cet événement et l'indépendance fut courte.

Le silence à l'époque peut renvoyer à un sentiment de profond dépit devant le rêve foulé au pied d'une indépendance effective dans un cadre fédéral alors que c'était le cheval de bataille de ces associations. En reprenant le fil des événements avec nos interlocuteurs, il ressort de leurs témoignages que Senghor était considéré comme le responsable de cette situation difficile, c'est pourquoi il était

66. Entretien avec Omar Deymane Dieng, secrétaire général au congrès fédéral de l'UCM en 1957, à son domicile, à Dakar, le 28 juin 1994.

67. Entretien avec Madiké Wade, responsable de la section régionale du PAI à Saint-Louis, à son domicile, à Dakar, le 25 mai 1994.

68. CARAN, Paris, 200Mi 2750, 2G54/174. Doc. : Synthèse politique trimestrielle, troisième trimestre 1954. Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales.

69. Pour Senghor, l'entrée dans la Communauté ne signifiait pas renoncer à l'indépendance. Pour Houphouët-Boigny, vouloir sortir de la Communauté était difficile à comprendre dans la mesure où les Africains venaient de voter pour y entrer et le RDA avait atteint son objectif soit la création d'un ensemble franco-africain.

70. Le PRA est constitué par le Mouvement socialiste africain (MSA) et la Convention Africaine qui rompent avec le Rassemblement démocratique africain (RDA) lequel refusa de changer de sigle. Il fut fondé les 26 et 27 mars 1958, à la suite de la Conférence des Partis Africains à Paris du 17 février 1958.

71. Samb, M. EL BACHIR, « Autour de la fusion des partis politiques », *Le Réveil islamique*, n° 20, juillet 1958, p. 1.

72. Le PRA se prononça résolument pour l'indépendance immédiate et la nation fédérale africaine.

nt de caractère nationaliste  
CM et le besoin d'intégrer  
ent pas seulement circons-  
partis politiques, SFIO et  
ion contre la politique de  
responsables d'associations

a se positionner par rapport  
eurrencèrent ce qui tendait  
En effet, L. S. Senghor et  
projets de fédérations entre  
seil de l'Entente le 30 mai  
nghor s'allièrent à mesure  
ts politiques (1957-1958).  
négalaise (UPS) issu de la  
galais d'Action Socialiste de  
Gueye, proche du RDA et  
es membres de l'UCM. La  
e 26 mars 1958 à Dakar<sup>70</sup>  
ment du PRA et du RDA  
alors que le PRA avait une  
a religieux et du politique»  
gieux le 13 novembre 1958  
mplexe fut d'autant moins  
ent après le référendum de  
ndance fut courte.

nt de profond dépit devant  
ans un cadre fédéral alors  
a reprenant le fil des événe-  
oignages que Senghor était  
ficile, c'est pourquoi il était

es fédéral de l'UCM en 1957, à son  
PAI à Saint-Louis, à son domicile, à  
trimestrielle, troisième trimestre 1954.

er à l'indépendance. Pour Houphouët-  
ans la mesure où les Africains venaient  
ation d'un ensemble franco-africain.  
la Convention Africain qui rompent  
a de changer de sigle. Il fut fondé les  
Paris du 17 février 1958.

Le Réveil islamique, n° 20, juillet 1958,  
la nation fédérale africaine.

la principale cible : « Senghor a eu l'intelligence de nous prendre de vitesse<sup>73</sup> » et  
« à l'époque, on a été dupe lorsqu'on pensait que Senghor allait nous amener vers  
une vraie indépendance et allait nous aider à mettre en place le panafricanisme.  
On n'était pas au courant de tous les enjeux, les stratégies<sup>74</sup> ». Dans les faits,  
lors du congrès de PRA à Cotonou (Dahomey) les 25, 26 et 27 juillet 1958, la  
délégation sénégalaise de l'UPS opta pour l'indépendance immédiate et s'opposa  
par là même à son directeur politique, Senghor, défenseur de la fédération et de  
la confédération<sup>75</sup>. Ce dernier, soucieux de ne pas être écarté du débat, exposa sa  
forte déception et ses critiques au sujet de l'avant-projet du texte de la constitution  
qui ne fit aucune allusion à une proche indépendance<sup>76</sup>. Puis, lors du Comité  
exécutif de l'UPS, à Rufisque, le 18 septembre 1958, la majorité pour le *oui* (pour  
la fédération) l'emporta ce qui conduisit à la scission de l'UPS et au départ de  
plusieurs personnalités dont Abdoulaye Ly (ROCHE, 2001 : 199). Senghor « consi-  
dérât que la Communauté était un moyen d'apprentissage et d'évolution » tout  
en œuvrant pour le statut d'un État autonome au sein de la Communauté franco-  
africaine pour le Sénégal, projet de l'UPS adopté le 25 novembre 1958 (ROCHE,  
2001 : 209-210). Les positions fédéralistes de Senghor étaient en contradiction  
notamment avec le RDA, partisan de l'indépendance immédiate.

Par ailleurs, le silence des associations islamiques peut aussi s'expliquer par  
leur « absence de choix [...] devant le fait accompli » ce qui les amène à « se taire  
et (à) se plier aux circonstances » (LE BRETON, 1997 : 103). Dans le contexte de  
l'époque, l'UCM ne peut qu'être déboussolée au moment où Mamadou Dia,  
face à la vigoureuse action de l'opposition politique qui exigeait l'indépendance  
immédiate, décida de dissoudre le PAI, le 1<sup>er</sup> août 1960, pour atteinte à la sûreté  
de l'État suite à de graves événements à Saint-Louis lors des élections municipa-  
les. Il n'y eut, par la suite, plus de possibilité de défendre des voies politiques  
divergentes à moins d'entrer dans la clandestinité. Certains membres de l'UCM  
ne souhaitaient pas y entrer tel que Cheikh Niang<sup>77</sup>. Il n'en demeure pas moins  
que d'autres témoignages rappellent que le silence d'alors pouvait aussi signifier  
l'approbation « pour le meilleur ou pour le pire » (LE BRETON, 1997 : 103) compte  
tenu du contexte que nous venons d'expliquer. C'est le cas de la prise de position  
de Moustapha Ka : « Des musulmans étaient au pouvoir. Je ne voyais plus l'intérêt  
de militer ; le militantisme d'antan, le cadre n'y était plus, le contexte ne s'y prêtait  
plus<sup>78</sup>. » L'élan militant n'existant plus, le silence prit place. Le même sentiment de

73. Entretien avec Cheikh Touré, à son domicile, à Dakar, le 17 mars 1993.

74. Entretien avec Seydou Nourou Ndiaye, à Dakar, le 5 mai 1993.

75. Cette adoption se fit « à une majorité de 18 ou 19 sur 23. Dia se solidarisa avec Senghor au vote, mais reçut  
mandat de la délégation pour aller à la tribune du congrès présenter le point de vue majoritaire, en tant que  
secrétaire général de l'UPS » (LY 1992 : 210).

76. LY, *op. cit.*, 1992, p. 212-213.

77. Entretien avec Cheikh Niang, à son domicile, à Dakar, le 28 juin 1994.

78. Entretien avec Moustapha Ka, à son domicile, à Dakar, le 2 mai 1994. Il s'agit de Lamine Gueye et de  
Mamadou Dia.



dépôt fut perceptible lorsque le rêve d'une indépendance aux couleurs de l'islam et de l'unité africaine s'éloigna inexorablement.

*Le rêve d'une indépendance aux couleurs de l'islam  
et de l'unité devenu chimère*

Dès 1958, il s'agissait d'obtenir des avancées, même minimes, auprès des autorités. Cette stratégie se poursuivit après l'indépendance. Une correspondance du 20 octobre 1958 entre Bachirou Ly et Mamadou Dia montrait d'ailleurs clairement la voie empruntée par l'UCM<sup>79</sup>. Elle tentait de ne pas se faire oublier par les responsables politiques en réagissant rapidement à la décision de Mamadou Dia de créer une Commission des Affaires sociales. Bachirou Ly demandait à ce que l'UCM y participe pour faire valoir l'importance de l'enseignement de la langue arabe. À la suite du référendum, l'UPS tint en effet son congrès le 10 octobre 1958 à Rufisque où Mamadou Dia annonça son programme (DIA, 1985 : 114). La lettre adressée au Président du Conseil du Gouvernement, le 25 avril 1959, affichait très clairement les prétentions des responsables de l'association<sup>80</sup>. Cependant, l'association ne parvint pas à gagner de l'influence dans la sphère politique. La proposition de désigner des cadres pour servir d'interprètes aux pèlerins ne fut pas prise en compte par le gouvernement<sup>81</sup>. En revanche, lorsque Bachirou Ly s'attacha à l'enseignement de l'arabe, en demandant au secrétariat d'État à l'Enseignement et à la Formation l'octroi de bourses afin que des membres puissent suivre des stages de perfectionnement dans les établissements spécialisés de pays arabes<sup>82</sup>, il obtint une réponse favorable. L'UCM devint alors progressivement une sorte de syndicat pour arabisants en quête de statut. Sa demande correspondait en réalité à une volonté de Mamadou Dia de tenir une conférence à ce sujet<sup>83</sup>.

Par ailleurs, le gouvernement sénégalais, soucieux d'être le maître d'œuvre et de ne pas se laisser distancer par des initiatives privées, s'attela à introduire la langue arabe dans l'enseignement public. Le gouvernement eut pour projet d'insérer l'arabe « à partir de la rentrée d'octobre 1960, dans les lycées de Dakar et de Saint-Louis, de Thiès, de Kaolack, au titre de la première langue c'est-à-dire à partir de la classe de sixième avec option au même titre que l'anglais, l'allemand, l'espagnol<sup>84</sup> ». Dans le même temps, en primaire, la langue arabe fut introduite, « à titre expérimental et facultatif dans l'une des écoles primaires de chacune des villes suivantes : Dakar, Saint-Louis, Thiès, Kaolack, Diourbel<sup>85</sup> » et son enseignement fut « réservé

79. Archives privées de l'UCM, Lettre de Bachirou Ly au Président du Conseil du Gouvernement du Sénégal, Dakar, le 20 octobre 1958.

80. *Idem*, Lettre du 25 avril 1959.

81. C'est ainsi que le président de la section du Sénégal réitéra son appel le 29 janvier 1960, *id.*

82. *Id.*, Lettre du 8 septembre 1959.

83. « Il me serait agréable que l'Union culturelle musulmane y soit représentée par deux de ses membres les plus avertis de ces problèmes et dont l'avis me serait très utile », *id.*, Lettre du 23 octobre 1959.

84. CARAN, Paris, 200Mi 2080, sous-série 2G 60/1. Doc. : Rapport d'activité, année scolaire 1959-1960.

85. *Idem*. Article 1 de l'arrêté.

aux élèves de cours moyen première année<sup>86</sup> ». Le gouvernement décida également de mettre en place un système de recrutement du corps enseignant à la suite d'un examen tant pédagogique que de connaissances linguistiques<sup>87</sup>. Il ne fut pas fait cas des professeurs d'arabe venus du privé. Quant à la rémunération, elle demeura encore peu attractive car il ne fut pas créé à proprement parlé de postes définitifs<sup>88</sup>. Le joug n'était désormais plus colonial mais intérieur, ce qui fit dire à Ibrahima Samb, que « l'UCM a changé d'orientation avec l'indépendance, le gouvernement a contrôlé (la mouvance islamique)<sup>89</sup> » (GOMEZ-PEREZ, 1997a et b). Omar Dieng précisait d'ailleurs :

« Chérif Nabhani Aïdara était le vice-président au congrès fédéral été responsable de la section de Guinée. Il a fait partie des cofondateurs du RDA en Guinée avec Sékou Touré. Il a dit que l'UCM était un mouvement pour libérer l'Afrique mais maintenant qu'il y a eu l'indépendance, l'UCM doit être dissoute dans les partis pour continuer le combat. Sékou Touré a pris Nabhani dans son gouvernement. Après l'indépendance, Aïdara est devenu gouverneur de Kankan puis ambassadeur en Arabie. Il a pensé que la mission de l'UCM était terminée et que son action était remplacée par le RDA » (GOMEZ-PEREZ, 2009)<sup>90</sup>.

Le gouvernement fut aussi soucieux d'avoir un seul et même interlocuteur et incita dès lors à la création d'une fédération d'associations pour mieux encadrer l'action islamique ; l'heure étant au dirigisme politique avec son lot de faveurs à l'égard des structures de nature confrérique pour qu'elles soient placées sur le devant de la scène. La nouvelle Fédération était en effet composée pour l'essentiel de dahiras d'obédience tidiane et reçut de Senghor une subvention de 7 millions, « manière de limiter les actions de l'UCM<sup>91</sup> » et de faire taire toute velléité d'opposition alors que l'UCM avait toujours été en difficulté financière. La caporalisation de la vie associative musulmane permet de mieux comprendre comment très vite les militants islamiques des associations se virent placés dans une position inconfortable, incapables de placer le référent musulman au centre de l'espace public.

Par ailleurs, la proclamation des indépendances s'étant faite en ordre dispersé, le rêve panafricaniste des militants islamiques s'éloigna durablement et laissa place à une forte désillusion qui se traduisit par un long silence jusqu'à la fin des années 1970. Les témoignages recueillis auprès des acteurs de l'époque tenaient à tirer les leçons de l'Histoire et permirent à la parole de se libérer en exposant les responsabilités partagées entre la France et les acteurs religieux. Bachirou Ly rendit

86. *Idem*. Article 2 de l'arrêté.

87. *Idem*. Article 3 de l'arrêté.

88. *Idem*. Articles 4 et 5 de l'arrêté. Oumar Deymane Dieng déclarait à ce sujet : « Senghor a permis à dix lycées pendant deux ans un enseignement facultatif de l'arabe sans que soient payés les professeurs. La Fédération donnait une subvention à ces personnes », entretien avec Oumar Deymane Dieng, à son domicile, à Dakar, le 5 juillet 1993. Quant à Cheikh Niang, celui-ci déclarait : « J'ai dénoncé le fait que ces travailleurs ne gagnent que 4 000 francs et le Mouvement a boycotté ce premier concours de recrutement en 1960 », entretien avec Cheikh Niang, à son domicile, à Dakar, le 5 mai 1994.

89. Entretien avec Ibrahima Samb, à son domicile, à Thiès, le 26 avril 1994.

90. Entretiens avec Omar Deymane Dieng, à son domicile, à Dakar, les 13 juillet 1993 et 28 juin 1994.

91. Entretien avec Saliou Kandji, à son domicile, à Dakar, le 5 avril 1994.

ainsi la France responsable d'avoir « tué dans l'œuf » l'unité de l'Afrique : « J'étais contre l'indépendance séparée (alors que) les Français voulaient ce genre d'indépendance<sup>92</sup>. » Pour Cheikh Touré, « de Gaulle a brisé la révolution africaine<sup>93</sup> » et exposa les effets immédiats de l'indépendance qui mirent fin à l'élan unitaire et militant : « L'indépendance a disloqué le mouvement. Plus de rapports organiques, plus de conférence, de congrès organisés officiellement. Chaque section était devenue indépendante<sup>94</sup>. » Quant à Saliou Kandji, il souligna la faiblesse des bases fédéralistes au sein de l'UCM : « Le congrès fédéral de l'UCM en 1957 mettait en fait fin à une association fédérale; ils n'ont pas vu cela<sup>95</sup>. » Soulignons qu'au début de la résolution générale du premier congrès fédéral de l'UCM, les responsables de l'association se situaient dans une perspective fédéraliste et unitaire<sup>96</sup>. Le congrès fédéral est organisé pour repenser le mouvement en raison de la création de sections territoriales et de l'essoufflement de celui-ci. Les responsables de l'UCM prônaient une unité des forces tant syndicales, religieuses que populaires afin de combattre la balkanisation de l'Afrique, rendre dynamique l'enseignement arabo-islamique et donner un nouvel élan au mouvement<sup>97</sup>. Peine perdue car les volontés fédéralistes au sein de l'UCM se lézardèrent grandement : l'UCM ne tint pas son second congrès fédéral à Conakry en août 1959<sup>98</sup>. Kandji rappela aussi que le contexte politique contrait les velléités fédéralistes : « LAOF était condamnée. On a fait une Loi-cadre territoriale<sup>99</sup>. » En effet, les militants de l'UCM considéraient que le texte de la Loi-cadre mettait en péril l'unité de l'Afrique et prolongeait les rapports de dépendance économique, politique et sociale entre l'Afrique et la France<sup>100</sup>. Le même constat fut dressé lors du vote pour la Communauté. Ahmadou Fall Dieng se rappelait qu'à cette époque, on distribuait « de l'argent (5 000 F) pour voter oui pour la Communauté. Cette distribution se faisait la nuit, dans des endroits précis et on devait donner sa carte d'identité pour recevoir cet argent. Je n'ai pas été étonné par le résultat du oui au référendum. La plupart des populations n'étaient pas éveillées à la chose politique<sup>101</sup> ». En effet, « attachés à

92. Entretien avec Bachirou Ly, à son domicile, à Dakar, le 11 avril 1994.

93. Entretien avec Cheikh Touré, à son domicile, à Dakar, le 17 mars 1993.

94. *Idem*.

95. Entretien avec Saliou Kandji, premier rédacteur de publication du *Réveil islamique* pour 3 numéros (entre octobre 1953 et février 1954, date de son retour à Paris), à son domicile, à Dakar, les 18 mars et 5 avril 1994.

96. « Les musulmans d'AOF », dans le texte de la résolution générale de l'UCM, voir annexe n° 17.

97. Le besoin de réorienter le mouvement se fait sentir dès le 4 mai 1957 lors d'une réunion; papier privé de l'UCM. Ceci n'est pas propre à l'UCM; plusieurs associations entrent, en effet, dans une zone de grandes turbulences. Lors de son congrès à Kaolack les 13 et 14 juillet 1957, le RJDA examine ses propres faiblesses et réfléchit sur les moyens pour « donner du sang neuf » au mouvement. L'association est confrontée notamment à des difficultés financières, ANS, Dakar, sous-série 21G/213 versement 178. Doc. : Congrès du RJDA, document confidentiel, le 19 juillet 1957.

98. Le 1<sup>er</sup> eut lieu à Dakar en 1957 et eut un grand succès.

99. Entretien avec Saliou Kandji, à son domicile, à Dakar, le 5 avril 1994.

100. « Considérant que le Général de Gaulle qui nous promet ici, à grand renfort de billets de banque de sauvegarder notre liberté et notre dignité, continue avec ses paras à mater le peuple algérien qui, depuis plus de 3 ans, lutte vaillamment pour recouvrer cette même liberté et cette même dignité », Déclaration de l'UCM, section du Sénégal, archives privées de l'UCM.

101. Entretien avec Ahmadou Fall Dieng, à son domicile, à Dakar, le 15 juillet 2011.

leurs leaders en fonction de leur charisme, les électeurs sénégalais avaient voté en suivant leurs consignes» (ROCHE, 2001 : 203).



Finalement, le silence des militants et responsables de l'AMEAN et de l'UCM au moment de la proclamation de l'indépendance au Sénégal est loin d'être, en définitive, le signe d'un désintérêt du politique. C'est en réalité la manifestation d'une grande déception dans les rangs de ces milieux qui rêvaient d'une indépendance aux couleurs de l'islam et de l'unité des peuples. Bien que le mot «indépendance» n'ait été employé que tardivement au sein de ces milieux associatifs africains, les actions et les prises de parole, entre 1956 et 1958, montrent à quel point le besoin était fort d'aboutir à un changement sur plusieurs plans : celui de vivre une vraie liberté associative sans la présence d'une administration suspicieuse et coercitive, celui d'avoir la possibilité d'ouvrir des écoles privées franco-arabes sans être confrontés à des tracasseries administratives et ainsi d'être traité sur un pied d'égalité avec les communautés catholiques, celui de pouvoir offrir un nouveau modèle éducatif, plus moderne, à l'inverse de celui diffusé dans les écoles coraniques traditionnelles où la mémorisation est au centre de la méthode pédagogique, celui de pouvoir retisser des liens avec l'*umma* mais aussi de mettre définitivement entre parenthèse le temps colonial pour revisiter le passé et ainsi le revivifier en remettant en valeur les grandes figures religieuses qui avaient résisté à la colonisation, celui de s'opposer à l'envoi de tirailleurs sénégalais en Algérie au moment du durcissement de la politique coloniale de la France, celui de faire campagne pour le «non» au référendum et ainsi montrer une admiration certaine pour Sékou Touré, seule personnalité politique à signifier à de Gaulle son envie de prendre sans condition le chemin de l'indépendance. En cela, l'indépendance était considérée comme l'aboutissement d'un combat aux multiples facettes.

Toutefois le silence après 1958 et au moment de l'indépendance révèle un réel malaise dans les rangs de l'AMEAN et de l'UCM et le début d'un profond désenchantement. Les deux associations islamiques vivaient des moments difficiles qui rendent compte d'un militantisme islamique en quête de nouvelles marques. C'est aussi le signe que cette mouvance religieuse est traversée par des divergences de vue quant au devenir de son action et qu'elle a eu des difficultés à déchiffrer les recompositions politiques qui s'effectuaient à la veille et au lendemain de l'indépendance. Ces désenchantements et ces difficultés amènent à penser que l'indépendance effective n'était pas celle qui avait été imaginée dans la mesure où elle n'annonçait pas une nouvelle ère propice pour faire naître toutes les aspirations de jeunes musulmans, en dépit de certaines avancées quant à la place de l'enseignement de l'arabe. Il est en effet frappant de voir que dans l'ensemble des témoignages recueillis, lors de plusieurs missions de terrain, l'indépendance n'apparaissait ni comme un événement fondateur, ni comme un moment resté vif dans les mémoires. La campagne du référendum en 1958 et l'éclatement de la Fédération du Mali sont,

en revanche, perçus comme des moments clé : l'un symbolisant l'élan militant collectif et l'autre, la fin définitive du rêve panafricaniste.

La fougue militante a été brisée au moment de l'indépendance et l'émulsion collective n'existait plus au point que les membres les plus virulents, ou tout au moins les plus connectés à l'action politique hors des frontières du Sénégal tels que Cheikh Touré, rentrèrent dans le rang de la société politique sénégalaise. Par ailleurs, ces jeunes se sont heurtés à une réalité incontournable; ils ont pris conscience que ce sont les partis qui avaient modelé et façonné l'indépendance et non les forces sociales et culturelles. La modification de la loi du 14 janvier 1961 qui restreignait la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 est une parfaite illustration de cela. Le gouvernement sénégalais prit prétexte du trop grand libéralisme de cette loi pour restreindre la liberté de parole de la jeunesse afin de canaliser l'énergie de cette population dans le sens de la « construction nationale<sup>102</sup> ». L'UCM se conforma à cette nouvelle loi et décida « d'orienter son action plus particulièrement dans les domaines culturels et éducatifs sur l'ensemble du territoire national<sup>103</sup> ». C'est le début d'une « longue traversée du désert » qui cessa à la fin des années 1970, avec la création de l'association, Jamaatou Ibadou Rahmane, au sein de laquelle militèrent des aînés comme Alioune Diouf de l'UCM et des jeunes, deux générations soucieuses de redonner un nouveau dynamisme au paysage associatif islamique en s'affranchissant très nettement de la politique étatique de l'époque.

## SOURCES

### Entretiens

- Amady Aly Dieng, à son domicile, à Dakar, le 19 avril 1994.
- Ahmadou Fall Dieng, jeune membre de l'UCM à partir de 1956, à son domicile, à Dakar, le 15 juillet 2011.
- Oumar Deymane Dieng, secrétaire général au congrès fédéral de l'UCM en 1957, à son domicile, à Dakar, les 5 et 13 juillet 1993 et le 28 juin 1994.
- Alioune Diouf, maître d'école à l'UCM et président de l'UCM de 1964 à 1974, à son domicile, à Thiès, le 2 juillet 1993 et le 25 avril 1994.
- Mbaye Diène, membre de la Jamaatou Ibadou Rahmane, à son domicile, à Dakar, le 3 mars 2010.
- Moustapha Ka, à son domicile, à Dakar, le 2 mai 1994.
- Saliou Kandji, premier rédacteur de publication du *Réveil islamique* à son domicile, à Dakar, le 18 mars 1994 et le 5 avril 1994.
- Bachirou Ly, président de l'UCM de 1959 à 1964 et de 1974 à 1978, à son domicile, à Dakar, le 11 avril 1994, le 6 mai 1994.

102. « Il ne s'agit plus seulement de modérer l'ardeur des jeunes, d'endiguer leurs élans mais, bien au contraire, de leur donner plus de force et de les faire servir à la construction nationale et au développement du pays », loi n° 61.09 du 14 janvier 1961, *Journal officiel de la République du Sénégal* du 31 janvier 1961, p. 121.

103. *Le Réveil islamique*, n° 1, août 1962, p. 2.

symbolisant l'élan militant  
liste.  
indépendance et l'émulsion  
es plus virulents, ou tout au  
es frontières du Sénégal tels  
ociété politique sénégalaise.  
incontournable; ils ont pris  
t façonné l'indépendance et  
de la loi du 14 janvier 1961  
faite illustration de cela. Le  
libéralisme de cette loi pour  
canaliser l'énergie de cette  
e<sup>102</sup> ». L'UCM se conforma  
plus particulièrement dans  
du territoire national<sup>103</sup> ».   
qui cessa à la fin des années  
adou Rahmane, au sein de  
l'UCM et des jeunes, deux  
nisme au paysage associatif  
rique étatique de l'époque.

94.  
de 1956, à son domicile, à  
ral de l'UCM en 1957, à son  
94.  
UCM de 1964 à 1974, à son  
à son domicile, à Dakar, le  
islamique à son domicile, à  
74 à 1978, à son domicile, à

leurs élans mais, bien au contraire,  
nale et au développement du pays »,   
zégale du 31 janvier 1961, p. 121.

Clément Ly, secrétaire général de la section de l'AMEAN à Paris de 1955 à 1957, à sa  
ethnique, à Dakar, les 14 avril et 18 mai 1993 et le 24 février 1994.

Chelkh Ndiaye, membre de l'UCM entre 1952 et 1954 puis sympathisant, à son  
domicile, à Dakar, le 11 juillet 2011.

Baydou Nourou Ndiaye, ancien président de l'AMEA, à Dakar, le 5 mai 1993.

Chelkh Niang, à son domicile, aux Parcelles Assainies (banlieue de Dakar), les 22 avril,  
7 mai et 28 juin 1994.

Ibrahima Samb, rédacteur en chef de *Réveil islamique*, à son domicile, à Thiès, le  
26 avril 1994.

Abou Sarr, conseiller à l'UCM, conseiller municipal à Thiès entre 1956 et 1984 et secré-  
taire général du syndicat des travailleurs indigènes, secrétaire général de la section Thiès  
du RDA, à son domicile, à Thiès, le 27 avril 1994.

Chelkh Touré, ancien président de l'UCM, à son domicile, à Dakar, le 17 mars 1993  
et le 3 mai 1994.

Madiké Wade, responsable de la section régionale du PAI à Saint-Louis, à son domicile,  
à Dakar, le 28 juin 1994.

### Archives

#### *Archives nationales du Sénégal (ANS), Dakar*

- Sous-série 21G/222, versement 178, Document : Rapport d'orientation d'Oumar Dieng.

#### *Archives nationales d'outre mer (ANOM), Aix-en-Provence*

- Série Affaires politiques, carton 2256, dossier 3. Document : Lettre-avion confidentielle  
du Gouverneur général de l'AOF au ministre de la FOM, le 20 avril 1953.

- Série Affaires politiques, carton 2259, dossier 4. Document : Synthèse politique trimes-  
trielle, troisième trimestre, 1954.

- Série Affaires politiques, carton 2131, dossier 2. Document : Lettre-avion du Gouverneur  
général au Ministre de la FOM, le 26 novembre 1949.

- Série Affaires politiques, carton 2256, dossier 3.

- Série Affaires politiques, carton 2185, dossier 2. Document : note de renseignement du  
SDECE du 16 juillet 1956.

#### *Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN), Paris*

- 200Mi 2750, 2G54/174. Document : Synthèse politique trimestrielle, troisième  
trimestre 1954.

- 200Mi 2080, sous-série 2G 60/1. Doc. : Rapport d'activité, année scolaire 1959-1960.

*Archives privées de l'UCM*

*Journaux*

- Le Réveil islamique*, n° 1, août 1962.  
*Le Réveil islamique*, n° 20, juillet 1958.  
*Le Réveil islamique*, nos 15-16, août-septembre 1955.  
*Le Réveil islamique*, n° 8, juillet 1954, p. 5.  
*Vers l'Islam*, n° 5, avril 1955.  
*Vers l'Islam*, n° 2, janvier 1955.  
*Vers l'Islam*, n° spécial, mai-juin 1956, p. 8-10.  
*Vers l'Islam*, juin 1957, p. 5.  
*Vers l'Islam*, n° 11, avril 1956.

BIBLIOGRAPHIE

- AGERON Ch-R. et MICHEL M. (dir.), *L'ère des décolonisations, actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Paris, Karthala et le concours du CNRS, 1995.
- BANCEL N. et DEVISSE J., « La presse étudiante noire en France de 1943 à 1960 », in *Histoire générale de l'Afrique, Études et documents*, n° 12, 1993.
- BOUCHE D., « La France et la préparation de ses ressortissants d'outre-mer à la prise de responsabilités par l'accès aux études universitaires », in AGERON Ch-R. et MICHEL M. (dir.), *L'ère des décolonisations, actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Paris, Karthala et le concours du CNRS, 1995.
- BRENNER L., *Controlling Knowledge : Religion, Power and Schooling in a West African Muslim Society*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 2001.
- COULON C., *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1983.
- COULON Ch., « Un gaullisme musulman : les marabouts et la décolonisation au Sénégal », communication au colloque *La politique africaine du Général de Gaulle*, CEAN, Institut Charles de Gaulle, Bordeaux, octobre 1979.
- COULON, Ch., « Prophètes de Dieu ou prophètes de l'histoire ? Messianismes musulmans et anticolonialisme : quelques réflexions à partir d'exemple sénégalais », in *African perspective*, « Religious innovation in modern society », 1976/2.
- DE SUREMAIN M.-A., « Les jeunes et l'indépendance du Sénégal : étude de deux journaux de la presse étudiante progressiste (1956-1962) », in d'ALMEIDA-TOPOR H. et alii, *Les jeunes en Afrique. La politique et la ville*, Paris, L'Harmattan, tome 2, 1992, p. 100-117.
- DIA M., *Mémoires d'un militant du tiers-monde*, Paris, Publisud, 1985.
- DRAMÉ P., « La journée du tirailleur sénégalais : une commémoration paradoxale », revue en ligne *Africulture.com*, dossier Histoire/Sociétés, n° 67, août 2006, n. p.
- DUVAL J.-E., *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- ECHENBERG M., *Colonial conscripts. The tirailleurs sénégalais in French West Africa, 1857-1960*, Portsmouth, London, Heinemann, James Currey, 1991.
- FARGETTAS J., « La révolte des tirailleurs sénégalais de Tiaroye », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 92, octobre-décembre 2006, p. 117-130.

- FROELICH J.-C., « Archaïsme et modernisme dans l'Islam contemporain », *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée*, supplément n° 120, décembre 1961, série V, n° 3.
- FROELICH J.-C., « Le réformisme de l'Islam en Afrique de l'Ouest », *Revue de Défense nationale*, 17, janvier 1961, p. 77-91.
- GOERG O., « Le mouvement associatif et le processus des indépendances en Afrique-Occidentale française », in AGERON C.-R. et MICHEL M. (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, Éd. du CNRS, 1992, p. 87-101.
- LOMEZ-PEREZ M. (avec la collaboration de Louis Audet-Gosselin et Jonathan Leclerc), « Itinéraires de réformistes musulmans au Sénégal et en Guinée : regards croisés (des années 1950 à nos jours) », in NDAYWEL E. NZIEM Isidore et MUDIMBE-BOYI Elisabeth (éd.), *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki*, Paris, Karthala, 2009, p. 435-460.
- LOMEZ-PEREZ M., « La Fraternité musulmane, une association islamique face à la répression politique : vers de nouvelles formes de résistance ? », *Cahier Afrique noire*, n° 19-20, *Histoire et devenir de l'Afrique noire au XX<sup>e</sup> siècle. Travaux en cours*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 87-100.
- LOMEZ-PEREZ M., « Un mouvement culturel vers l'indépendance : le réformisme musulman au Sénégal (1956-1960) », in ROBINSON D. et TRIAUD J.-L. (éd.), *Le temps des marabouts. Itinéraires et stratégies islamiques en Afrique-Occidentale française v. 1880-1960*, Paris, Karthala, 1997b, p. 521-538.
- LOMEZ-PEREZ M., Une histoire des associations islamiques sénégalaises (Saint-Louis, Dakar, Thiès) : itinéraires, stratégies et prises de parole (1930-1993), thèse nouveau régime, université Paris 7 Denis Diderot, novembre 1997a, 2 vol.
- GRANDHOMME H., « La politique musulmane de la France au Sénégal (1936-1964) », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 38, n° 2, 2004, p. 237-278.
- GOEYE M' BAYE, « Le 1<sup>er</sup> décembre 1944 à Thiaroye, ou le massacre des tirailleurs sénégalais anciens prisonniers de guerre », *Revue sénégalaise d'histoire*, n° 1, 1995, p. 3-23.
- HARRISON C., *France and Islam in West Africa 1860-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- GOEYE M., « Le 1<sup>er</sup> décembre 1944 à Thiaroye, ou le massacre des tirailleurs sénégalais anciens prisonniers de guerre », *Revue sénégalaise d'histoire*, 1, 1995.
- KADA L., *The Wahhabia. Islamic reform in West Africa*, Evanston, Northwestern University Press, 1974.
- LE BRITON D., *Du silence*, Paris, Métailié, 1997.
- LOIMEIER R., « Cheikh Touré. Du réformisme à l'islamisme, un musulman sénégalais dans le siècle », *Islam et sociétés au sud du Sahara*, 8, novembre 1994.
- LY Abdoulaye, *Les regroupements politiques au Sénégal (1956-1970)*, Paris, Codesria, 1992.
- MICHEL M., *Les Africains et la Grande Guerre*, Paris, Karthala, 2003.
- MIGNON J.-M., « Les mouvements de jeunesse dans l'Afrique de l'Ouest francophone de 1958 aux années 1970-1975 », in d'ALMEIDA-TOPOR H., GOERG O. (recherches réunies par), *Le mouvement associatif des jeunes en Afrique noire française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 107-126.
- MIGNON J.-M., « Le destin de la loi 1901 sur les associations en AOF », *Les cahiers de l'animation*, 55, 1986, p. 21-38.
- MIGNON J.-M., « Jeunesse africaine, crainte convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone », *Les cahiers de l'animation*, n° 43, 1983, p. 55-68.



- MABON A., « La tragédie de Thiaroye, symbole du déni d'égalité », *Hommes et Migrations*, 1235, janvier-février 2002, p. 86-95.
- MOREAU R. L., *Africains musulmans*, Paris, Présence africaine, 1982.
- PERSON Y., *Samori, une révolution dyula*, Dakar, IFAN, 1968-1975, 3 vol.
- PERVILLÉ G., « Le panafricanisme du FLN algérien », in AGERON C.-R. et MICHEL M. (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, Éd. du CNRS, 1992, p. 513-522.
- ROBINSON D., *La guerre sainte d'al-Hajj Umar, le Soudan occidental au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 1988.
- ROCHE C., *Le Sénégal à la conquête de son indépendance 1939-1960*, Paris, Karthala, 2001.
- TRIAUD J.-L., « Le crépuscule des Affaires musulmanes en AOF, 1950-1956 », in J. L. TRIAUD et D. ROBINSON (éd.), *Le temps des marabouts : Itinéraires, et stratégies islamiques en Afrique-Occidentale française v. 1880-1960*, Paris, Karthala, 1997, p. 443-519.
- TRIAUD J.-L., « Le mouvement réformiste en Afrique de l'Ouest dans les années 50 », *Mémoires du CERMAA*, 1, 1979, p. 195-212.